



## IMMOBILIER MANTES EN YVELINES - IMEY

SARL au capital de 10.000 euros

RCS Versailles 788 826 444

Siège social : 6 boulevard du maréchal Juin 78200 Mantes la Jolie

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Carte professionnelle: CPI 7801 2018 000 030 571 délivrée par la CCI Paris IDF

N° TVA intra-communautaire : FR 26 788 826 444 – Activités : Transaction et Gestion

Garantie financière Transaction : QBE Insurance Limited 21 rue Balzac 75406 Paris Cedex 08

Garantie financière Gestion : QBE Insurance Limited 21 rue Balzac 75406 Paris Cedex 08

### Ventes – Barème à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019

Honoraires à la charge du vendeur :

- Appartements, maisons, immeubles :
  - Jusqu'à 140 000€ : forfait de 7.000€ TTC
  - De 140 001€ à 180 000€ : forfait de 9 000€ TTC
  - A partir de 180 001€ : 5% TTC
- Terrains : 5% du prix avec un minimum de 10.000 euros TTC
- Commerces (cession bail, fonds) : 5% avec un minimum de 10 000 euros TTC

### Locations – Barème à compter du 1<sup>er</sup> février 2019

Les prix des loyers affichés comprennent les provisions pour charges

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 6 juillet 1989

- Rémunération de l'agence pour les locations en zone tendue:

	Bailleur	Locataire	Total
Entremise	0 €/m <sup>2</sup>		0 €/m <sup>2</sup>
Visites	4 €/m <sup>2</sup>	4 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>
Dossier	2 €/m <sup>2</sup>	2 €/m <sup>2</sup>	4 €/m <sup>2</sup>
Bail	4 €/m <sup>2</sup>	4 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>
Etat des lieux	3 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>	6 €/m <sup>2</sup>
	13 €/m <sup>2</sup>	13 €/m <sup>2</sup>	26 €/m <sup>2</sup>

Honoraires hors taxes pour les locaux commerciaux

- Rémunération de l'agence qui se livre ou prête son concours à l'établissement de l'acte de location: 30% HT du loyer annuel HT et hors charges pour le locataire  
10% HT du loyer annuel HT et hors charges pour le bailleur

Honoraires hors taxes pour les locaux industriels

- Rémunération de l'agence qui se livre ou prête son concours à l'établissement de l'acte de location: 15% HT du loyer annuel HT et hors charges pour le bailleur et 15% HT du loyer annuel HT et hors charges pour le locataire

### Gestion locative – Barème à compter du 1<sup>er</sup> février 2019

Honoraires de gestion : 5% HT soit 6% TTC du montant du loyer chargé

Honoraires de gestion Commerces et locaux : 5% H.T soit 6% T.T.C du montant du loyer chargé

Assurance loyers impayés habitation (Axa) : 2,50% TTC du montant du loyer charges comprises

### Prestations – Barème à compter du 1<sup>er</sup> février 2019

Dossier huissier, Dossier avocat, Expertise et autres : 50 euros

Autres prestations : Facturation au temps passé 25 euros de l'heure

Immobilier Mantes En Yvelines – SARL au capital de 10.000 euros – Siège social : 6 boulevard du maréchal Juin 78200 Mantes-la-Jolie  
e-mail : mantes@laforet.com – RCS Versailles 788 826 444 - TVA Intra-communautaire : FR 26 788826444

Titre professionnel : Agent immobilier - Carte professionnelle n°2668 délivrée par la préfecture des Yvelines 78000 Versailles  
Activités : Transaction et Gestion – Garanties financières : QBE Insurance Limited